Description de poste

**Responsable de planification et de programmation (réf. VN018)**

**Agent temporaire – AST4 – Durée: 5 ans**

L’entreprise commune SESAR a lancé une procédure de recrutement en vue de constituer une liste de réserve pour le poste de **responsable de planification et de programmation (AT – AST4)**. Le lieu d’affectation est Bruxelles (Belgique), où se trouve le siège de l’entreprise commune SESAR.

1. **INTRODUCTION**
2. **Le programme SESAR**

Le programme de développement et de recherche sur la gestion du trafic aérien dans le ciel unique européen («SESAR») vise à moderniser la gestion du trafic aérien (ci-après l’«ATM») en Europe et représente le pilier technologique du ciel unique européen.

1. **L’entreprise commune SESAR**

Une entité légale a été créée en vertu du droit de l’Union européenne afin de gérer ce vaste et ambitieux programme de manière appropriée. L’entreprise commune SESAR («EC SESAR») a été constituée en vertu du règlement (CE) nº 219/2007 du Conseil du 27 février 2007, tel que modifié par le règlement (CE) nº 1361/2008 du Conseil («règlement EC SESAR») et modifié en dernier lieu par le règlement (UE) nº 721/2014 du Conseil du 16 juin 2014.

Pour de plus amples informations sur les activités de l’entreprise commune SESAR, consultez le site: [http://www.sesarju.eu.](http://www.sesarju.eu/public/subsite_homepage/homepage.html)

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Le/La responsable de planification sera sous la supervision du chef de l’assurance qualité, de la planification et des rapports, à qui il/elle rendra compte.

Les principales responsabilités du/de la responsable de planification seront les suivantes:

* soutenir les activités de planification et de programmation de l’EC SESAR telles qu’énoncées dans le règlement EC SESAR (soutenir le bon fonctionnement du plan d’activité, etc.). Il/Elle contribuera en particulier à la rédaction du document unique de programmation (DOCUP);
* contribuer de manière active à l’élaboration et à l’actualisation de la vision budgétaire du DOCUP, en conservant une approche descendante, en fournissant une vision consolidée et en garantissant la qualité et l’exactitude des données au cours du processus d’élaboration et de validation du budget, conjointement avec le département financier de l’EC SESAR;
* soutenir la préparation et l’exécution du processus de planification interne ainsi que la mise en œuvre de ce dernier au sein de l’EC SESAR;
* contribuer à la mise en œuvre effective du système de gestion de la qualité (SGQ) de l’EC SESAR et du système de gestion de l’information et des documents (SGID), en particulier en déterminant et en mettant en œuvre des mesures efficaces (outils, procédures) en matière de budget et de planification;
* contribuer aux activités de formation et de sensibilisation en matière de cycles de planification et de présentation de rapports applicables à l’EC SESAR;
* agir en tant qu’agent de vérification financière comme le prévoient le règlement financier de la Commission européenne et le circuit financier de l’EC SESAR et conformément à ces derniers;
* effectuer d’autres tâches, le cas échéant, dans l’intérêt du service.

## CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ

Seront considérés comme éligibles pour la phase de sélection les candidats qui, à la date limite de dépôt des candidatures, satisfont aux critères suivants:

1. **Qualifications minimales requises**

avoir un niveau d’études supérieures sanctionné par un diplôme,

OU

avoir un niveau d’études secondaires sanctionné par un diplômé donnant accès à des études supérieures, et au moins trois ans d’expérience professionnelle pertinente.

1. **Expérience professionnelle minimale**

disposer d’au moins **9 ans** d’expérience professionnelle attestée acquise après l’obtention du diplôme minimal requis, dans un domaine ayant un rapport avec les principales responsabilités du poste, de préférence dans le milieu de la recherche.

1. **Compétences linguistiques minimales**

Une connaissance approfondie de l’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre de ces langues dans la mesure nécessaire à l’accomplissement de ses tâches sont obligatoires.

1. **De surcroît, pour être admissible, le candidat doit:**
* être ressortissant d’un État membre de l’Union européenne;
* avoir satisfait à toutes les obligations imposées par les lois régissant le service militaire;
* jouir de tous ses droits civiques[[1]](#footnote-2);
* être physiquement apte à exécuter les tâches inhérentes au poste[[2]](#footnote-3).

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

D’autres exigences, la description complète de la fonction ainsi que des informations supplémentaires concernant le processus de sélection, d’entretien et de test figurent dans la version complète de l’avis de vacance qui peut être téléchargée à partir de la page web de l’EC SESAR consacrée aux opportunités de carrière: [http://www.sesarju.eu](http://www.sesarju.eu./). Les candidatures doivent être présentées selon la procédure décrite dans l’avis de vacance.

Le candidat sélectionné sera recruté en tant qu’agent temporaire [article 2, point f), grade AST4] sur la base d’un contrat initial à durée déterminée de cinq ans renouvelable.

Pour plus de renseignements sur les droits et conditions d’emploi, consultez le document:

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1962R0031:20140101:FR:PDF>

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 16 avril 2018 à 23 heures (heure de Bruxelles).**

1. Avant toute nomination, le candidat retenu sera invité à fournir un extrait de casier judiciaire confirmant l’absence de condamnation pénale. [↑](#footnote-ref-2)
2. Avant d’être recruté, le candidat retenu sera soumis à un examen médical afin de permettre à l’EC SESAR de s’assurer qu’il répond aux exigences de l’article 12, paragraphe 2, point d), du régime applicable aux autres agents de l’Union européenne. [↑](#footnote-ref-3)